



INTERPOL



CRIMINALITÉ PHARMACEUTIQUE

Notre réponse

SITUATION

La criminalité pharmaceutique constitue un problème majeur en matière de santé publique dans le monde, avec un commerce de produits médicaux contrefaits et illicites devenu un phénomène véritablement international, qui touche tous les pays en tant que lieux de provenance, de transit ou de destination.

Dans le monde entier, des patients mettent leur santé – voire leur vie – en danger en consommant sans le savoir des produits médicaux de contrefaçon et non réglementés, ou encore des produits frelatés, détournés, stockés dans de mauvaises conditions ou périmés.

Du fait d'une demande croissante de la part des consommateurs, de la pandémie de COVID-19 et de l'usage généralisé d'Internet, le problème de la promotion, de la vente et de la fourniture de produits médicaux illicites sur des sites Web non autorisés et non réglementés a pris de l'ampleur ces dernières années.



CRIMINALITÉ PHARMACEUTIQUE

PROGRAMME INTERPOL SUR LES MARCHANDISES ILLICITES ET LA SANTÉ MONDIALE

Ce programme, qui relève de la Sous-direction des Marchés illicites d'INTERPOL, est constitué de deux unités : Atteintes à la propriété intellectuelle et piratage numérique, et Atteintes à la santé publique et criminalité pharmaceutique.

Le Programme INTERPOL sur les marchandises illicites et la santé mondiale partage la ferme détermination des pays membres aussi bien que de l'industrie à continuer à améliorer la coopération mondiale et les capacités des services chargés de l'application de la loi en matière de lutte contre la criminalité pharmaceutique.

Nous nous employons à démanteler les réseaux criminels et à réduire les risques que fait peser cette criminalité sur la santé publique en menant les activités suivantes :

- Recueil de données et diffusion de renseignements (rapports d'analyse et évaluations des menaces par exemple) ;
- Coordination d'opérations transnationales des services chargés de l'application de la loi ;
- Soutien aux cellules spéciales interservices en vue d'accroître la coopération entre la police, les douanes, les autorités de contrôle et le secteur privé ;
- Sensibilisation du public à la criminalité pharmaceutique et accompagnement des consommateurs vers des choix éclairés.

INTERPOL s'efforce de mettre au point des méthodes modernes de lutte contre la criminalité pharmaceutique en partenariat avec les services chargés de l'application de la loi, les organisations internationales, l'industrie et les pays membres de l'Organisation.

Un certain nombre d'initiatives mondiales et régionales coordonnées par INTERPOL ont été mises en place afin de faire face à des tendances et problèmes particuliers :

Opération Pangea (mondiale)

- Depuis 2008, l'opération Pangea lutte contre le trafic mondial de produits pharmaceutiques de contrefaçon proposés et vendus sur Internet. Elle a également pour objectif de sensibiliser le public aux risques liés à l'achat de médicaments sur des sites Web non réglementés.
- En 2021, l'opération Pangea XIV a permis la saisie de produits médicaux illicites d'une valeur estimée à 23 414 483 USD. Elle a également abouti à la fermeture de 113 020 sites Web – un nombre record depuis la première édition de l'opération en 2008.

Action contre le trafic de tramadol (régionale)

- Toujours dans le cadre de l'opération Pangea, cette initiative a été lancée en 2020 avec la participation des pays les plus touchés par le trafic de tramadol en Afrique. Elle a pour but de promouvoir les enquêtes entre les pays d'origine et de destination.

Opérations Afya et Heera (régionales)

- Afya est une opération pilotée par INTERPOL qui cible les groupes criminels impliqués dans la fabrication et la distribution de marchandises et de produits pharmaceutiques illicites en Afrique australe. L'opération Heera, quant à elle, vise le trafic de médicaments illicites en Afrique de l'Ouest. Ces deux opérations ont également pour objectif de sensibiliser le public aux dangers liés à l'utilisation de marchandises illicites.
- En 2021, l'opération Afya a permis la saisie de produits de contrefaçon d'une valeur estimée à 3 532 489 USD. Elle a donné lieu à l'ouverture de 300 enquêtes criminelles et administratives, et à l'arrestation de 179 malfaiteurs.

Opération Qanoon (régionale)

- L'initiative Qanoon a été lancée en 2015 à la suite de la publication d'un rapport d'analyse qui a révélé que la criminalité pharmaceutique constituait une menace pour la santé et le bien-être des populations de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.
- En 2020, alors qu'elle coïncidait avec la pandémie de COVID-19, l'opération a permis un nombre important de saisies, parmi lesquelles 63 418 masques chirurgicaux en Jordanie et 85 000 produits médicaux (masques, gants, thermomètres et lunettes de protection) au Qatar.

Opérations de lutte contre la criminalité liée au COVID-19

- L'opération Vigilant Interdiction a été lancée à l'échelle mondiale en 2020 afin de mettre en œuvre des mesures destinées à combattre la nouvelle menace que constituait la criminalité liée au COVID-19. Grâce à sa collaboration avec les pays membres et les organisations partenaires, le Programme INTERPOL sur les marchandises illicites et la santé mondiale a été à l'origine d'une analyse des risques, de renseignements exploitables et de notices INTERPOL qui ont ensuite été diffusés.
- L'opération Flash – Produits pharmaceutiques illicites en Afrique a été mise en place à la fin de l'année 2021 par INTERPOL et AFRIPOL, qui lanceront conjointement la première opération, à laquelle participeront leurs pays membres communs. Cette opération ciblera les vaccins, médicaments et dispositifs médicaux de contrefaçon et illicites et leur utilisation en Afrique.



INTERPOL

Secrétariat général
200 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon, France
Tél. : +33 4 72 44 70 00
www.interpol.int